

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tournoi Academique de Gestion 2020

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 06/10/2020
Réuni le : 15/10/2020
Sous la présidence de : Ghislaine Lefort
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'établissement à

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

- 1- Participer au tournoi académique de gestion, édition 2020;
- 2- Contribuer au tournoi par le versement d'une participation de 200,00 €;
- 3- Verser cette participation par virement sur le compte bancaire FR76/1348/5008/0008/0073/9748/679.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lefort

Prénom : Ghislaine

Signé le: 02/11/2020 17:17:30

Castelnau-le-lez, le 28 septembre 2020

Association
TAG

351 av. du Maréchal de Lattre de
Tassigny

34170 CASTELNAU LE LEZ

N° : 84247950300018



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE



4^{ème} Tournoi Académique de Gestion (TAG#4)

Du 2 octobre au 19 novembre 2020

DOSSIER DE PARTICIPATION

Contenu du dossier :

- 1) *Présentation de l'événement TAG#4*
- 2) *Annexe 1 : **Formulaire de souscription Financière de l'EPLÉ à l'organisation de l'événement TAG#4-***
- 3) *Annexe 2 : Formulaire de déclaration des participants représentant l'EPLÉ sera communiquée le 12 novembre 2020*
- 4) *Annexe 3: budget prévisionnel du tournoi TAG#4*

1) Présentation du Tournoi Académique de Gestion TAG#4

1.1) Préambule

L'association TAG est engagée depuis 2017 avec le cabinet d'expertise comptable AFE dans l'organisation et la mise en œuvre du Tournoi Académique de Gestion, qui concerne les étudiants de BTS Comptabilité Gestion (BTS CG) et les élèves de terminale STMG option Gestion Finance de l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat de l'Académie de Montpellier. Cet événement a été créé sous l'impulsion de l'inspection académique d'Economie et Gestion de Montpellier.

L'Association TAG, le lycée G. Pompidou pilote dans l'organisation et le cabinet AFE sont désignés ci-après par « les organisateurs du tournoi ».

Au titre de l'édition 2020 du Tournoi Académique de Gestion (TAG#4), l'association TAG soutient financièrement l'organisation du Tournoi en recueillant les fonds versés par les partenaires privés et les EPLE participants. La contribution des partenaires privés est nécessaire à leur représentation tout au long du tournoi. Son montant est librement négocié avec les organisateurs du tournoi.

Pour cette quatrième édition, la participation de chaque EPLE est subordonnée à une contribution financière qui autorise l'inscription de 2 binômes d'étudiants dans la division « ESPOIR » et 2 binômes d'étudiants dans la division « ELITE » conformément au règlement du tournoi. La contribution financière de l'établissement et donc sa participation doivent être votées en conseil d'administration.

Une contribution minimum de 150€ est définie pour chaque établissement au titre de l'édition 2020 du tournoi. L'établissement est libre de soumettre à son conseil d'administration le vote d'une contribution supérieure à ce minimum. La participation de l'établissement est acquise dès lors qu'il renvoie, à l'issue du conseil d'administration décisionnaire, l'annexe 1 du présent dossier mentionnant le montant de sa contribution, adressée à Mme SEVERINE MONIN DDFPT du Lycée Georges Pompidou.

1.2) Déroulement du TAG#4

● Un mini-film de lancement du TAG#4 sera disponible à compter du **2 octobre**. Chaque établissement participant se verra alors rattaché à un « centre bassin » ce qui définira ses interlocuteurs pour la suite du jeu. Les équipes pédagogiques veillent à la constitution des binômes en Première année de leur section de BTS CG dans le cadre de la division « ESPOIR », de même en Deuxième année pour la division « ELITE ». Tous les étudiants de BTS CG participent.

● **Entre le 5/10/2020 et le 12/11/2020** se tient la première phase du tournoi. Dans cette 1^{ère} phase, tous les binômes travaillent sur l'analyse du cas d'entreprise qui sera mis à disposition le 5 octobre par le cabinet A.F.E.. Les équipes pédagogiques peuvent à cet effet privilégier les séances d'Ateliers Professionnels si elles le souhaitent. Elles s'engagent à rester neutres dans l'accompagnement du travail des étudiants afin d'assurer une stricte équité entre les binômes de leur propre section et entre tous les candidats de l'Académie. L'analyse produite par les équipes résulte d'un travail personnel.

● **Le 12 novembre à 12h** les travaux doivent être achevés. Les binômes qui ne sont pas en mesure de restituer un travail complet sont disqualifiés. Les équipes pédagogiques sélectionnent parmi les qualifiés, 2 binômes division « ESPOIR » et 2 binômes division « ELITE » sur la base de la qualité et de la pertinence de leurs travaux. Le dossier des sélectionnés est déposé à l'adresse tagasso.mtp@gmail.com afin de valider leur accès à la demi-finale. L'annexe 2 du présent document, complétée (déclaration des équipes ½ finalistes) est renvoyée au DDFPT du centre bassin auquel l'établissement est rattaché.

● **Le 13 novembre 2020** se tiennent selon une modalité « A DISTANCE » les entretiens de ½ finale (2^{ème} phase). Ces entretiens sont conduits par les équipes locales d'AFE. Le 13 novembre à partir de 18h, les résultats de cette 2^{ème} phase sont publiés : pour chaque établissement sont qualifiés un binôme dans la division « ESPOIR » et un binôme dans la division « ELITE ».

● La finale (3^{ème} phase) se déroulera le **19 novembre 2020** selon des modalités pratiques adaptées aux conditions sanitaires et budgétaires. Les binômes demi-finalistes de chaque établissement seront mobilisés sur cette phase du jeu. Cette finale sera clôturée par la remise des prix attribués aux 3 binômes gagnants de l'Académie dans la division « ESPOIR » et aux 3 gagnants dans la division « ELITE ».

1.3) prise en charge de l'organisation par l'association TAG

L'association TAG recueille les fonds alloués à l'organisation du tournoi auprès des partenaires privés et des EPLE participants. L'association TAG s'engage à utiliser les fonds recueillis exclusivement pour faire face aux dépenses engagées dans le cadre de l'organisation du Tournoi Académique de Gestion.

Celles-ci se répartissent en 3 chapitres détaillés en annexe 3:

- 1) La communication relative à l'événement TAG#4
- 2) La restauration des participants lors de la finale le 19 novembre (buffet) conformément aux mesures sanitaires en vigueur ;
- 3) La remise des prix.

A l'exclusion de toute autre dépense et, notamment, l'association ne prend pas en charge :

- **L'équipement des établissements permettant la participation à distance de leurs équipes aux entretiens de demi-finale ;**
- **les frais de déplacement engagés par les équipes lors de la finale si celle-ci se déroule en présentiel au lycée G. Pompidou.**

Il est à noter que des licences temporaires d'utilisation du logiciel permettant le traitement de la phase 2 du tournoi sont mises gratuitement à disposition par l'éditeur RCA.

Ce dernier point constitue une condition suspensive pour l'organisation du tournoi.

2) Annexe 1 : Formulaire de Souscription financière à l'organisation du TAG#4**Organisation du tournoi :**

L'Association TAG

351 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

34170 CASTELNAU LE LEZ

N° : 84247950300018

Représentée par son Président Mr Franck BAÏOTTO

Identification du souscripteur :

EPLÉ / Etablissement :

Adresse complète :

Représenté par son chef d'Etablissement :

Louis Feuillade

49 rue Romain Rolland 34402 LUNEL Cedex

Mme Ghislaine LEFORT

Contribution :La contribution minimale s'élève à 150[€] pour l'édition 2020 :

L'Etablissement s'engage à contribuer au titre des chapitres de dépenses détaillés en annexe 3 à hauteur de :

.....€

Permettant de contribuer à l'organisation du tournoi TAG#4 par l'association TAG.

Cette participation financière a été approuvée par le conseil d'administration du/...../2020

L'association s'engage

- à affecter l'intégralité de la somme à la couverture des dépenses détaillées en annexe.
- à fournir à l'EPLÉ à sa demande, tout document prouvant l'utilisation de son soutien financier : Facture relatives aux dépenses engagées, documents de communication, bilan de l'opération menée, rapport d'activité etc. dans les 12 mois suivant le versement des fonds

Pour l'association TAG

cachet et signature du chef d'établissement ou de son représentant

3) Annexe 2 : Formulaire de déclaration des participants

Cette déclaration vaut engagement de participation aux 3 phases du TAG#4

Identification de l'EPLÉ :

Lycée : Louis Feuillade
 Adresse complète : 49 rue Roucin Rolland BP 210 34402 Lunel cedex

Identification du référent pour le TAG# :

Nom : FABREGAT Prénom : Beuvard Fonction : Enseignant

N° de téléphone : 06 66 68 58 66 Messagerie : beuvard.fabregat@ac-montpellier.fr

L'EPLÉ s'engage à collecter et transmettre à l'association TAG les autorisations relatives au droit à l'image en vue des actions de communication qui pourraient être développées à l'occasion du TAG#4

Déclaration des équipes représentant l'établissement :

Rappel : les équipes sont constituées de 4 membres issus des sections de BTS CG 1^{ère} et 2^{ème} année et/ou de terminale STMG Gestion Finance. Pour chaque équipe, des suppléants peuvent être déclarés. Une équipe soutien (supporters) peut-être constituée et déclarée.

DIVISION ESPOIR équipe 1:

Coéquipiers – NOM	Prénom	Classe	signature
-------------------	--------	--------	-----------

DIVISION ESPOIR équipe 2:

Coéquipiers – NOM	Prénom	Classe	signature
-------------------	--------	--------	-----------

DIVISION ELITE équipe 1 :

Coéquipiers – NOM	Prénom	Classe	signature
-------------------	--------	--------	-----------

DIVISION ELITE équipe 2 :

Coéquipiers – NOM	Prénom	Classe	signature
-------------------	--------	--------	-----------

Signature du référent

cachet et signature du chef d'établissement ou de son représentant

4) Annexe 3: Budget prévisionnel du TAG#4

Budget établi sur la base de 10 établissements participant à partir des dépenses du TAG#2 2018 (8 établissements)

Dépenses	Montants
Communication	
affiches	450,00 €
Communication Radio	X
Communication Web - réseaux sociaux	X
vidéo lancement du tournoi	150,00 €
vidéo finale	150,00 €
Support logiciel de la 1/2 finale (pour mémoire)	
Licences RCA	X
Buffet finale 19/11 au lycée Georges Pompidou	
Accueil café et pause goûter (base facture Carrefour Market TAG#2)	110,00 €
buffet G. FRECHE (sur la base de 12€ par convive et de 75 participants - base devis initial TAG#2)	900,00 €
Déplacement équipes G. FRECHE prestation Buffet (donnée approximative)	200,00 €
Remise des prix (sur la base de la remise des prix TAG#2)	
12 ouvrages pédagogiques	X
12 entrées activité nature	240,00 €
Bons d'achat	840,00 €
Premiers prix - vainqueurs	1 300,00 €
Prix d'honneur	200,00 €
Total à la charge de l'association TAG	4 540,00 €

X =

valeur non communiquée aux frais du partenaire concerné

Pour Mémoire le TAG#2 a bénéficié de

- 2050€ de financements de la part de partenaires privés + 450€ (approximation affiches prises en charge par les éditions NATHAN)
- 1630€ de financements par les 8 EPLE participant

Pour Mémoire le TAG#3 a bénéficié de

- 2300€ de financements de la part de partenaires privés + 450€ (approximation affiches prises en charge par les éditions NATHAN)
- 2550€ de financements par les 10 EPLE participant

Partenaires TAG#:

- ④ AFE –
- ④ EPLE de l'Académie de Montpellier Dotés d'une section de BTS Comptabilité et Gestion
- ④ Lycée G. FRECHE
- ④ Editeur RCA
- ④ Ordre des Experts Comptables ; Crédit Mutuel ; BNP PARIBAS ; Radio RTS ; BNP PARIBAS, CEG, Nathan Technique, Vacances Evasion-Aupalya ; Fed Finance

Relevé d'Identité Bancaire



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Cadre réservé au destinataire du relevé

--

Identification du compte pour une utilisation nationale

13485	00800	08007397486	79
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

BIC

CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON	CEPAFRPP348
---------------------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1348	5008	0008	0073	9748	679
------	------	------	------	------	------	-----

Agence
BEZIERS POINT MIL

Intitulé du compte
ASSOCIATION TAG

GALERIE MARCHANDE
4 AVENUE DE LA VOIE DOMITIENNE
CENTRE COMMERCIAL AUCHAN
34500 BEZIERS
TEL : 04.30.17.90.70

LYCÉE GEORGES POMPIDOU
351 AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY
34170 CASTELNAU LE LEZ